



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2021 / 2022

ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04-77-44-51-96

PV N° 12 DU SAMEDI 06/11/2021

Réunion du 2 novembre 2021

- Responsable : Tonio RODRIGUES
- Membres : MM. Nordine BEZZAH - Yann DUSSUD - Jean-Luc GAILLARD – Jean-Claude LIGOUT
- Responsable C.A. et désignations assistants District : Tonio RODRIGUES 06 80 40 26 80
- Désignations Seniors et Foot Loisir : Nordine BEZZAH 06 42 58 50 13
- Responsable Juges Arbitres : Jean-Luc GAILLARD 06 78 90 50 28
- Secrétaire arbitres seniors et jeunes : Jean Claude LIGOUT
- Valideur rapport Nord / Sud : Roland THETIER

RAPPEL

Messieurs les arbitres, pour vos rapports de match, merci de les saisir OBLIGATOIREMENT sur Myff dans les 48 heures MAXI : merci de votre compréhension.

INDISPONIBILITES

- M. SERINO Alexandre : le 28 novembre
- M. MATOUSSI Mehdi : le 27 novembre

COURRIER REÇU

- M. TAGAND Fabrice : certificat médical jusqu'à fin de saison : prompt rétablissement.

RATTRAPAGE TESTS PHYSIQUES

La CDA informe tous les arbitres (jeunes et seniors), absents à l'assemblée générale de septembre et/ou en situation d'échec aux tests physiques, que le rattrapage aura lieu le **jeudi 11 novembre au matin, stade Gallieni à Riorges.**

Les SENIORS sont convoqués à 8h30 et les JEUNES à 9h30.

NOUVEAUX ARBITRES

Les arbitres ayant réussi leur examen le 3 octobre, doivent OBLIGATOIREMENT ASSISTER au match SENIORS D1, ROANNE FC 1 – ETRAT LA TOUR 2, du dimanche 7 novembre, au stade Fontalon, à 14h30, pour valider leur examen. PRESENCE à 13h15 au stade.

MESSIEURS LES ARBITRES

Les drapeaux BIP seront désormais disponibles sur **RESERVATION OBLIGATOIRE** par mail (mail de la Délégation : delegation-roanne@loire.fff.fr) pour le lundi à 17h (dernier délai).

Les drapeaux devront être retirés le lundi avant 18 h. La location sera de 3 euros

Le retour se fera **OBLIGATOIREMENT** le lundi suivant, avant 17h

Les drapeaux sont accessibles à **TOUS LES ARBITRES**, sans exception, centraux ou assistants.

PASS SANITAIRE

Comme cela vous a déjà été communiqué individuellement par mail, la CDA tient à vous confirmer qu'en application du protocole sanitaire FFF de reprise des compétitions régionales et départementales, le **PASS SANITAIRE sera OBLIGATOIRE** sur toutes les rencontres sous l'égide du District de la Loire (y compris les compétitions par délégation), ainsi que toutes les manifestations organisées par la CDA.

Nous vous communiquerons ultérieurement les modalités complémentaires quant à l'application autour des rencontres. Inutile de se presser sur votre téléphone pour demander plus d'informations que nous n'avons pas officiellement à ce jour.



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2021 / 2022

ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04-77-44-51-96

Je vous invite à prendre connaissance dans les détails du protocole FFF mis en ligne sur le site du DLF.

Ce protocole s'applique pour toutes les personnes désignées par la CDA (membres CDA, arbitres, jeunes arbitres, observateurs, accompagnateurs...)

Pour les jeunes arbitres mineurs (12-17 ans), cette mesure entre en application à partir du 1er octobre 2021.

AVIS IMPORTANT AUX ARBITRES

Pour les rencontres officielles à venir, tous les joueurs doivent être en possession de leur « pass sanitaire ». Dans le cas contraire, vous ne devez pas cautionner la participation de ces joueurs qui reste sous la responsabilité de leur club et vous devrez établir un rapport sur cette situation.